

Dejan Stosic
Grammatica, Université d'Artois

Le sens de manière comme critère de définition d'un paradigme

Introduction¹

Depuis l'Antiquité, la notion de 'manière' est utilisée dans la description des langues pour expliquer différents types de faits. Le principal angle d'attaque pour son étude, aussi bien dans la tradition grammaticale qu'en linguistique, a toujours été et continue de l'être les adverbes et les compléments dits « de manière » :

[1] Elle regardait chaque touche d'ivoire s'enfoncer avec précision, sous les doigts nerveux du vieil homme, elle écoutait attentivement chaque parole. (Le Clézio, *Etoile errante*)

Cette approche de la manière, fondamentalement syntaxique, s'avère insuffisante au sens où de nombreuses questions d'ordre syntaxique et sémantique restent ouvertes en dépit d'une abondante littérature sur le fonctionnement des compléments de manière. En même temps, en sémantique lexicale, nombreuses sont les études, de date relativement récente, où la manière est considérée comme une des composantes fondamentales du sens lexical du verbe sans que sa définition soit donnée au préalable. Curieusement, même si la manière est utilisée dans l'étude de la langue comme une catégorie linguistique descriptive, aucune tentative de caractérisation sémantique rigoureuse ne se fait jour : il s'agit plutôt d'une catégorie « posée *a priori* ».

L'objectif premier de cette étude sera de montrer que la manière est une notion très vaste qui connaît des formes d'expression multiples et

¹ Je remercie très sincèrement Estelle Moline et le relecteur anonyme pour leurs remarques pertinentes et leurs conseils judicieux qui m'ont permis d'améliorer considérablement différents aspects de ce travail.

variées, les compléments de manière (adverbes et autres constituants syntaxiques) n'étant qu'une de ses réalisations possibles dans la langue. D'une portée beaucoup plus générale, l'approche de la manière que nous esquisserons ici échappe au réductionnisme de la description syntaxique car elle permet de prendre en compte non seulement les formes syntaxiques mais aussi tout autre moyen linguistique véhiculant le sens de manière. L'idée sous-jacente à cette tentative de caractérisation de la manière est qu'une appréhension plus globale de ce concept doit inévitablement nous amener à mieux cerner sa nature même. L'alternative que nous proposerons ici consistera à approfondir les aspects sémantiques du concept en question.

L'article s'organise en quatre parties. La première section correspond à une mise au point succincte sur les limites de l'approche syntaxique de la manière. La deuxième section, centrale pour notre travail, propose une typologie des moyens d'expression de la manière en français essentiellement, mais les données de quelques autres langues seront également évoquées en guise d'illustration des cinq modes d'expression de la manière que nous mettons au jour. Dans la troisième partie, nous montrerons qu'en dépit de cette diversité il existe des traits de fonctionnement sémantique communs aux cinq types de manière. La quatrième et dernière partie de l'article propose une tentative de définition sémantique du concept de manière, définition qui pourrait être utilisée comme critère de délimitation d'un paradigme.

1. L'échec de l'approche syntaxique de la notion de manière

Comme nous l'avons dit ci-dessus, la manière a fait l'objet de nombreuses études en syntaxe, qui se sont focalisées sur les adverbes et sur les compléments de manière. L'idée sous-jacente à la plupart des travaux sur les adverbes de manière est d'essayer de dégager des critères formels permettant de les distinguer des autres types d'adverbes (cf. entre autres, Nilsson-Ehle 1941, Gary-Prieur 1982, Gross 1990, Nøjgaard 1992-1995, Guimier 1996, Molinier & Lévrier 2000, Bonami, Godard & Kampers-Mahne 2004, bibliographie de Flaux & Moline 2009). Grâce à ces travaux, on dispose aujourd'hui de plusieurs classifications des adverbes en français, classifications qui ne se recouvrent que très peu. En contrastant les travaux sur l'adverbe de Nøjgaard (1992-1995) et ceux de Molinier & Lévrier (2000), E. Moline (ici-même) fait une excellente illustration à la fois de l'esprit de ces typologies et des résultats auxquels elles aboutissent. Puisque les classements en question reposent sur des ensembles de tests différents (formulés en fonction des objectifs poursuivis), les écarts entre eux sont très importants (cf. Nølke 1990a, b).

Dans de telles conditions, il est tout à fait normal que les contours de la classe des adverbes de manière soient fluctuants.

Concernant les compléments de manière en général, ils sont principalement abordés dans le cadre des travaux sur les compléments circonstanciels, la manière étant généralement considérée comme l'une des circonstances (cf. entre autres, Chervel 1979, Melis 1983, Gosselin 1986, Leeman 1998, Leeman (éd.) 1990, Rémi-Giraud & Roman (éds) 1998, Guimier (éds) 1993). La traditionnelle question en *comment* étant jugée insuffisamment discriminante, il s'agit principalement de trouver des critères d'identification plus pertinents qui permettent d'opposer les compléments de manière aux autres types de compléments circonstanciels. Le statut syntaxique de ces derniers vis-à-vis du verbe est une autre question qui a fait couler beaucoup d'encre : traditionnellement considérés comme accessoires et facultatifs, ils sont qualifiés de non-arguments. L'étude de Melis (1983), absolument remarquable, donne un point de vue nuancé et bien argumenté qui permet de mieux comprendre l'interdépendance du prédicat et du circonstanciel.

Même si la littérature sur les compléments circonstanciels est très riche, leur diversité catégorielle et sémantique, les différences de fonctionnement sémantique et syntaxique trop importantes et la variabilité de leur degré de solidarité avec le verbe compromettent les descriptions proposées ainsi que les tentatives de subdivision. Tout comme les adverbes, les compléments de manière restent mal délimités et l'unanimité sur leur fonctionnement syntactico-sémantique est loin d'être acquise.

L'approche syntaxique de la manière se voit ainsi confrontée à un double échec : i) elle n'arrive pas à circonscrire la classe des adverbes et compléments de manière, et ii) elle ne propose pas, à vrai dire, de définition sémantique du concept de manière. Parmi les différentes raisons de ce double échec, nous en mentionnerons deux qui nous semblent fondamentales : la première est d'ordre syntactico-sémantique et tient au fait qu'il est difficile de circonscrire des compléments de manière par les seules opérations syntaxiques. C'est ce qui ressort nettement de la contribution de Moline (ici-même), qui montre qu'il n'est ni possible ni utile d'essayer de réunir l'ensemble des tests proposés dans la littérature en vue d'une meilleure délimitation des compléments de manière :

« Les critères examinés (...) ne semblent pertinents que dans le cadre des typologies dans lesquelles ils ont été conçus, et ne permettent pas de construire un paradigme des « compléments de manière » : aucun d'eux n'est spécifique de ce type de complément d'une part, aucun d'eux ne s'applique à l'ensemble des syntagmes susceptibles de recevoir cette étiquette d'autre part. »

L'auteure conclut en soulignant l'insuffisance de l'approche distributionnelle :

« L'absence de critères formels spécifiques permettant de circonscrire l'ensemble des syntagmes susceptibles d'exprimer la manière ne doit pas conduire à la conclusion que les « compléments de manière » n'existent pas, mais que le moyen retenu pour les identifier (...) n'est pas opératoire. »

Le deuxième facteur d'échec est d'ordre sémantique. En effet, puisque l'étude de la manière se fait essentiellement à partir des adverbes et compléments de manière, les valeurs sémantiques associées à cette notion sont en bonne partie dérivées soit des propriétés sémantiques des adjectifs sur lesquels les adverbes de manière sont formés soit de celles des expressions formant les compléments de manière. Vu la diversité des effets de sens à laquelle on aboutit, il est très difficile d'en dégager une définition satisfaisante du concept de manière. Par ailleurs, les définitions qui en résultent souffrent des effets néfastes des restrictions catégorielles introduites dans l'analyse. D'une part, l'approche syntaxique a tendance à établir une sorte d'équivalence entre les compléments de manière et le concept sémantique de manière. D'autre part, il y a la correspondance, proposée par Tesnière, entre la fonction de « circonstant » et la partie du discours d'adverbe (ou ses équivalents) (pour un commentaire critique, voir Patri 1998) :

« Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière, etc...) ou des équivalents d'adverbes. Inversement, les adverbes assurent en principe toujours dans la phrase la fonction de circonstant. » (Tesnière 1959, §48/8)

Cette démarche réduit donc l'étude d'un concept sémantique, en l'occurrence celui de manière, à une seule classe d'éléments, celle des adverbes (cf. Gary-Prieur 1982). Aucune des définitions issues de ces travaux n'est complètement satisfaisante, les unes n'ayant qu'une portée très limitée, les autres, du fait de leur trop grande généralité, laissant échapper ce que la manière a de spécifique². Pour toutes ces raisons, son utilisation en linguistique reste intuitive et la question de savoir ce qu'est en réalité la manière demeure ouverte.

L'ensemble des problèmes que nous venons d'évoquer indique qu'une approche fondamentalement syntaxique n'est à même ni de

² Voici quelques définitions représentatives : « qualité appliquée au procès » (Rémi-Giraud 1998 : 67) ; « l'aspect particulier, forme particulière que revêt un processus, une action ou un état, le mode d'existence d'une entité » (*TLFi*) ; « l'idée de la qualité appliquée à des idées essentiellement verbales » (cf. Sechehaye 1926), ou « la qualité du procès » (Nilsson-Ehle 1941), « une valeur hétérogène (...) qui peut concerner des domaines nombreux et variés » Guimier (1996 : 61) ; « un des modes inhérents à l'événement » (Golay 1959).

circonscrire les compléments de manière ni d'aboutir à une définition précise de la notion de manière.

2. Vers une typologie des moyens d'expression de la manière

Pour parvenir à une caractérisation sémantique relativement fiable du concept de manière, en tout premier lieu il faut se rendre à l'évidence qu'il existe tout un éventail d'éléments et de procédés linguistiques susceptibles de le véhiculer. Les passages qui suivent, extraits de *Désert* de Le Clézio et légèrement adaptés pour les besoins de l'analyse, le montrent bien. Au-delà des adverbes et compléments de manière, de nombreuses autres formes (celles qui sont soulignées) expriment la valeur de manière, que nous définirons provisoirement et intuitivement comme mode de manifestation particulier d'un procès, d'un état ou d'une qualité. Ainsi, *marcher* signifie 'aller d'un endroit vers un autre en faisant une suite de pas à une cadence modérée', *zigzaguer* 'marcher, avancer en faisant des zigzags, aller de travers ou en changeant fréquemment de direction', *courailler*, à cause de la présence du suffixe *-aill* décrit une manière très particulière de courir (dans tous les sens, à petits pas, etc.), le verbe de base codant lui-même la manière.

Ils sont apparus comme dans un rêve, au sommet de la dune, à demi cachés par la brume de sable que leurs pieds soulevaient. Lentement ils sont descendus dans la vallée, en suivant la piste presque invisible. En tête de la caravane, il y avait les hommes, enveloppés dans leurs manteaux de laine. Avec eux marchaient deux ou trois dromadaires, puis les chèvres et les moutons harcelés par les jeunes garçons. (...)

Ils marchaient sans bruit dans le sable, lentement, sans regarder où ils allaient. Le vent soufflait continûment, le vent du désert, chaud le jour, froid la nuit. (...) Les jeunes enfants courailaient, les bébés pleuraient, enroulés dans la toile bleue sur le dos de leur mère. Les chameaux grommelaient, éternuaient. Personne ne savait où on allait. (...)

Ils marchaient depuis la première aube, sans s'arrêter, la fatigue et la soif les enveloppaient comme une gangue. La sécheresse avait durci leurs lèvres et leur langue. La faim les rongait. (...) Ils continuaient à descendre lentement la pente vers le fond de la vallée, en zigzaguant quand le sable s'éboulait sous leurs pieds. (...)

Un homme guidait les dromadaires, rien qu'avec la voix, en grognant et en crachant comme eux. La nuit du désert était pleine de ces feux qui palpitaient doucement, tandis que le vent passait et repassait comme un souffle. (...)

De l'autre côté, les femmes parlaient, et l'une d'elles chantonnait pour son bébé qui s'endormait sur son sein. Les chiens sauvages glapissaient, et c'était l'écho dans le creux des dunes qui leur répondait. (...) Il y avait si longtemps que Nour n'avait pas vu d'arbres. Ses bras un peu

desserrés, il marchait vers le bas de la vallée, les yeux à demi fermés à cause de la lumière et du sable.

Nous proposons de distinguer cinq types de manière selon la nature des éléments qui l'expriment : la « manière syntaxique », la « manière lexicale », la « manière morphologique », la « manière grammaticale » et la « manière suprasegmentale ». Dans la suite de la section, nous justifions cette typologie.

2.1. La manière « syntaxique »

La façon la plus courante d'exprimer la valeur de manière consiste à modifier un verbe, un adjectif ou un adverbe par un « complément de manière ». C'est ce type de manière qui est le plus étudié et qui, malheureusement, fait oublier les autres.

[2] Elle poussait la grille de la villa, elle entrait sans faire de bruit dans la cuisine, pendant que M. Ferne jouait. (Le Clézio, *Etoile errante*)

[3] Avant d'ouvrir le livre carré à couverture chaudron, il pose son regard sur cette femme merveilleusement belle et inquiétante, sensuelle, presque inhumainement, comme une orchidée, plus fleur que les fleurs. (Sabatier, *Le Chinois d'Afrique*)

[4] Elle cousait merveilleusement vite. (Duhamel, *Le notaire du Havre*)

Les tentatives de recensement des moyens d'expression syntaxique des différentes circonstances, dont la manière, sont très anciennes et remontent à l'Antiquité grecque. En effet, d'après Basset (1998), sans que l'équivalent du circonstanciel soit élaboré dans la tradition grammaticale grecque, « les grammairiens s'occupaient (...) de décrire diverses formes, par lesquelles pouvaient s'exprimer des relations circonstancielles ». Concernant la tradition grammaticale française, Le Guern (1998) cite des passages de Caussin (1643) et de Morel (1804) qui énumèrent les moyens d'expression des sept circonstances rhétoriques, dont la manière :

Quomodo indique la manière dont la chose a été faite, ou est faite, ou doit être faite ; parfois, cette manière est désignée brièvement par des adverbes, par des ablatifs, par des comparatifs, par des similitudes ; parfois elle est expliquée largement et abondamment par d'autres circonstances ; par exemple, si l'on rapportait la manière d'une mort ou d'un combat. (Caussin 1643, cité par Le Guern 1998 : 60)

Le membre circonstanciel est un complément indirect ou médiat de l'attribut. Il est énoncé par les mots qui expriment la manière d'être de l'attribut, ou la circonstance dans laquelle il a lieu ; et ces mots sont ou des adverbes, ou des phrases subordonnées, ou des expressions adverbiales. (Morel 1804, cité par Le Guern 1998 : 61)

Des tentatives de recensement des structures syntaxiques exprimant la manière et autres circonstances en français ne manquent pas non plus de nos jours. On trouve ainsi une liste de constituants véhiculant la valeur de manière dans Guimier (1993 : 25) et Rémi-Giraud (1998) pour le français (voir aussi Moline ici-même), et dans Patri (1998) dans une perspective plutôt comparative, pour ne citer que quelques travaux. Sans entrer dans les détails de leur fonctionnement, nous nous contenterons ici de rappeler rapidement les principaux types de constituants syntaxiques susceptibles de véhiculer la valeur de manière :

- a) Adverbes, locutions adverbiales de composition très variée et adjectifs convertis en adverbes

[5] Leurs enfants parlaient mal/ tranquillement/ tour à tour/ fort/ bas.

- b) Syntagmes prépositionnels

[6] Leurs enfants parlaient avec beaucoup de sincérité/ d'une façon confuse/ sans arrêt.

- c) Propositions subordonnées, y compris les infinitives

[7] Là, sans descendre de cheval, et sans prendre garde à la pluie fine que le vent leur envoyait au visage, ils parlèrent comme on boit après une longue marche, avidement et sans penser à rien. (Oldenbourg, *Les cités charnelles ou l'histoire de Roger de Montbrun*)

- d) Gérondifs et participes

[8] J'ai laissé Saadi, et j'ai commencé à descendre la colline en courant, écorchant mes pieds nus sur les pierres aiguës. (Le Clézio, *Etoile errante*)

- e) Constructions absolues (cf. Hanon 1989, Riegel, Pellat & Rioul 1993)³

[9] Elle s'asseyait par terre, la tête appuyée sur ses genoux, le col de son manteau relevé jusqu'aux oreilles. (Le Clézio, *Etoile errante*)

A travers les langues, on trouve d'autres procédés syntaxiques susceptibles d'exprimer la manière. C'est par exemple le cas des langues dites à séries verbales, qui combinent plusieurs verbes ou syntagmes verbaux sans aucun élément de relation. Dans l'exemple du thaï que nous

³ D'autres termes sont utilisés dans la littérature pour ce type de structure : « SN à structure prédicative » (Rémi-Giraud 1998 : 73), « propositions subordonnées nominales » (Guimier 1993 : 30), etc.

donnons en [10] et qui est emprunté à Zlatev & Yangklang (2004 : 168), l'équivalent du gérondif de manière est une forme infinitive (*marcher*) qui a sous sa portée non seulement le deuxième verbe de la série (*traverser*) mais aussi le troisième, en l'occurrence, *entrer* :

[10] chán dʒɔn khâam thanôn khâw paj naj sũan je marcher traverser
route entrer aller dans parc
'J'ai traversé la route en marchant et je suis allé (en marchant) dans le parc.'

La liste est loin d'être exhaustive, mais il semble assez évident que, quel que soit le tour syntaxique utilisé, le rôle du complément de manière est de spécifier un mode de réalisation particulier du procès exprimé par le prédicat verbal. La présence du complément *avec beaucoup de sincérité* à côté du verbe *parler* en [6] permet de diversifier l'action de parler, tout comme un adjectif épithète accompagnant un nom permet de diversifier une classe d'entités en la subdivisant en types selon un des paramètres possibles : couleur (*une voiture blanche*), taille (*une petite bouteille*), forme (*une table rectangulaire*), etc.⁴. Le même phénomène interprétatif semble être à l'œuvre lorsqu'un adverbe ou un autre constituant syntaxique modifie un adjectif (ex. *imprudemment confiant*), la seule différence étant que cette fois c'est la qualité (d'être confiant) qui est diversifiée et non pas le procès.

Au-delà de son expression syntaxique, la manière est codée dans le sens lexical de nombreux lexèmes, en particulier dans le domaine verbal. Dans le paragraphe suivant, nous nous intéresserons à ces cas de figure, réunis sous le terme « manière lexicale ».

2.2. La manière « lexicale »

La « manière » connaît, au-delà de sa réalisation syntaxique, une réalisation purement lexicale parce qu'elle constitue souvent une composante fondamentale du sémantisme des verbes. Les travaux consacrés à la lexicalisation de la « manière » dans le verbe ne manquent pas (voir, entre autres, Levin 1993, 2008 ; Levin & Rappaport Hovav 1998, 2007 ; Beavers, Levin & Tham 2007 ; Jackendoff 1993 ; Fellbaum 2002 ; Talmy 2000 ; Slobin 1996, 2004, 2006 ; Herslund 2003). Nous présenterons très brièvement trois types de travaux qui mettent bien en évidence l'importance de la manière lexicale pour l'analyse linguistique.

⁴ Le terme « épithète du verbe » utilisé par Golay (1959) à propos des adverbes de manière reflète bien cette analogie entre l'adverbe modificateur du verbe et l'épithète du nom.

Tout d'abord, la manière apparaît comme une des catégories sémantiques primitives dans l'approche en termes de décomposition du prédicat formulée, entre autres, dans des travaux de B. Levin et M. Rappaport Hovav (voir, par exemple, Levin 1993, 2008 ; Levin & Rappaport Hovav 1998, 2007, 2009). Les auteurs montrent que la manière s'inscrit dans la structure lexico-syntaxique des lexèmes verbaux en tant que « constante ». Rappelons que dans les modèles proposés par Levin et Rappaport Hovav pour expliquer le sens lexical des verbes, les constantes (ex. MANIERE, ETAT, LIEU, CHOSE, etc.) s'associent aux prédicats primitifs (ex. AGIR, CAUSER, DEVENIR, etc.) soit pour les modifier soit pour saturer les positions argumentales qu'ils ouvrent. Il apparaît d'après cette approche que nombreux sont les verbes qui possèdent la constante « manière » dans leur sens lexical, constante susceptible d'être instanciée par une « multitude de valeurs ». *Grosso modo*, la constante « manière » permet de spécifier le sens du prédicat primitif ou, simplement, de faire varier celui-ci pour produire des significations les plus diverses.

Ensuite, tout un courant de recherche d'orientation cognitive et typologique, à l'origine duquel se trouvent les travaux de L. Talmy, met la manière au premier plan dans l'étude de l'expression de l'espace à travers les langues. Ainsi, Talmy (1985, 2000) postule que la manière est une des six composantes sémantiques fondamentales des descriptions linguistiques de la localisation et du mouvement : LOCATION/ MOTION (localisation/ mouvement), PATH (trajectoire, direction⁵), FIGURE (entité localisée), GROUND (entité localisatrice), MANNER (manière), CAUSE (cause). Dans ces travaux, la capacité des langues à utiliser un verbe de manière de mouvement comme verbe principal de l'énoncé constitue un des paramètres typologiques fondamentaux pour l'étude des différences structurelles et conceptuelles dans l'expression de l'espace. Le contraste des exemples [11] et [12] montre bien pourquoi le français et l'anglais sont considérés comme appartenant à deux groupes de langues différents : autant l'anglais est capable de mettre la manière au cœur de la prédication verbale, autant le français a tendance à la placer à la périphérie de l'énoncé, voire de l'omettre.

[11] The dog ran out of the house. (LANGUES À SATELLITES)
V(MO+MANNER) SAT(PATH)

[12] Le chien est sorti de la maison (en courant). (L. A CADRAGE VERBAL)
V(MO+PATH) GER(MANNER)

Les conséquences du choix préférentiel du codage de la manière sont assez importantes. En effet, les langues qui, dans les structures locatives, expriment la manière dans le verbe (ex. l'anglais), présentent

⁵ Nous empruntons cette traduction à Herslund (2003).

en général un lexique de verbes de mouvement très riche⁶. La manière connaît, de ce fait, des distinctions beaucoup plus fines et sa fréquence dans l'expression du mouvement est plus élevée. Tous ces facteurs font que la manière est cognitivement beaucoup plus saillante pour les locuteurs des langues à satellites, qui privilégient la manière au niveau lexical, que dans celles, comme le français, où le verbe prend préférentiellement en charge l'expression de la direction (cf. Slobin 1996 et Ozcaliskan & Slobin 1999). Ces hypothèses ayant fait l'objet de nombreuses expérimentations psycholinguistiques, leur bien-fondé semble relativement acquis.

Une troisième série de recherches réserve une place cruciale à la manière dans la description du lexique verbal. Il s'agit de travaux de Ch. Fellbaum et G. Miller qui ont créé la base lexicale électronique *WordNet* et qui, après avoir travaillé sur une dizaine de milliers de verbes en anglais, concluent que la relation lexicale de 'troponymie' (du grec *tropos* 'manière, mode') est celle qui structure le plus souvent le lexique verbal :

« Troponymy is the most frequently found relation among verbs ; that is, most lexicalized verb concepts refer to an action or event that constitutes a manner elaboration of another activity or event ». (Miller & Fellbaum 1992 : 217)

D'après les auteurs, la relation de troponymie relie les verbes *parler/chuchoter*, *se déplacer/courir*, *communiquer/faxer*, etc. Dans chaque paire, le premier verbe est de sens plus général, le deuxième de sens plus restreint et plus élaboré car impliquant une spécificité par rapport au terme général. La spécificité en question vient justement de la présence dans le sens du deuxième terme de la composante manière. Même si c'est la relation d'hyperonymie qui est utilisée pour définir le rapport entre un terme superordonné et un terme de sens restreint (ex. *fleur/tulipe*), Fellbaum et Miller contestent sa pertinence pour le lexique verbal. D'après eux, autant il est possible de dire *le chat est un animal* ou *le chat est une sorte d'animal*, autant on a du mal à accepter **courir (c') est se déplacer* et **courir c'est une sorte de se déplacer*. Une meilleure glose de la relation sémantique entre *courir* et *se déplacer* serait : *courir est se déplacer d'une certaine manière* ou bien *courir est une manière de se déplacer*. Ce dernier est appelé troponyme : *courir* est un des troponymes de *se déplacer*, *marmonner* est un des troponymes de *parler*. On voit donc que la lexicalisation de la manière dans le verbe semble tellement répandue qu'elle se voit assigner un pouvoir structurant au sein

⁶ Ozcaliskan & Slobin (1999) rapportent que, dans une même tâche de description, les locuteurs de l'anglais qui est une langue à satellites ont utilisé 64 verbes de manière de déplacement, alors que les locuteurs de l'espagnol, qui est une langue à cadrage verbal, n'en ont employé que 34.

du lexique : « manière » est au verbe ce que « sorte » (ou « espèce ») est au nom.

Les trois séries de travaux passées en revue soulignent l'importance du codage lexical de la valeur de manière, ce dont on ne tient malheureusement jamais compte dans les tentatives de sa caractérisation. Comparé au sens du verbe *se mouvoir*, le sens de *courir* est plus élaboré car enrichi d'une spécificité : quand on court, on se meut d'une manière particulière : selon le *TLFi*, on se déplace « rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes prenant appui sur le sol ». L'action de se mouvoir est en quelque sorte diversifiée et spécifiée grâce à la présence de la composante « manière » dans le sens du verbe *courir*. C'est assez analogue à la diversification du procès qu'on a pu observer dans le cas de la modification d'un verbe par un complément de manière : *aller très rapidement*.

Relèvent également de la manière lexicale les noms *manière*, *façon*, *mode*, etc., les adverbes de manière non construits comme *bien*, *mal*, *vite*, *ainsi*... Concernant ceux qui sont dérivés à partir d'adjectifs, tels *aimablement*, *lentement*, *courageusement*, etc., la manière y est construite par une règle de construction morphologique mettant en jeu une base adjectivale et le suffixe *-ment*, procédé caractéristique de ce que nous appelons la « manière morphologique », qui fait l'objet du paragraphe suivant.

2.3. La manière « morphologique »

Selon Foley & Van Valin (1984) cités par Levin (2008 : 4), en lakhota, langue siouane (amérindienne) de la vallée du Mississippi, il existe des préfixes qui, associés à une base verbale, expriment la manière : *ya-* 'avec la bouche', *na-* 'avec le pied ou avec la jambe', *yu-* 'en poussant, avec les bras', etc. En fidjien, qui est une langue océanienne, le préfixe *va□a-* permet de former, entre autres, les adverbes de manière à partir de noms et d'adjectifs : *va□atotolo* 'rapidement' (*totolo* 'rapide') (voir Dixon 1988 : 109-110, cité par Patri 1998 : 149). En français, on sait que le suffixe *-ment*, qui est d'origine nominale (lat. *mens*, *mentis* 'esprit'), permet de construire des adverbes de manière à partir d'un certain nombre d'adjectifs. Ce même mécanisme est présent dans d'autres langues où l'on trouve des modèles de dérivation adverbiale très diversifiés (cf. entre autres, Mel'čuk 1994, Patri 1998 : notes 22 et 23). Le recours à des affixes, aussi bien dérivationnels que flexionnels (marques casuelles), est un procédé très courant dans la construction de la valeur de manière à travers les langues, mais il ne nous est ni possible ni utile de tenter de les énumérer.

Nous insisterons ici plutôt sur le fait que le suffixe *-ment* n'est pas le seul morphème du français susceptible de construire, en interaction avec une base appropriée, le sens de manière. En effet, Amiot & Stosic (2011) et Stosic & Amiot (2011) ont montré que, dans le domaine du lexique verbal, la suffixation évaluative permet de construire la valeur de manière. Rappelons que la morphologie évaluative sert à former des lexèmes dont le sens consiste en une évaluation (diminution, augmentation, péjoration, amélioration, etc.) par rapport au lexème de base : *maison/ maisonnette, rouge/ rougeâtre, courir/courrailler, traîner/ traînasser*, etc. (cf. entre autres, Mel'čuk 1994, Grandi 2002, Fradin & Montermini 2009, Dressler & Merlini Barbaresi 1994, Merlini Barbaresi 2006). Les exemples [13] et [14] illustrent comment la suffixation évaluative en français parvient à construire la valeur de manière ou d'ajouter de la manière à la manière lorsque le verbe de base code lexicalement la valeur de manière, comme en [15] :

[13] *lire* 'Prendre connaissance du sens, du contenu d'un texte en suivant des yeux les caractères d'une écriture'

lis-ot-er 'lire en parcourant, sans une attention soutenue',

[14] *pleuvoir* 'Se produire (en parlant du phénomène météorologique appelé pluie); tomber, (en parlant de l'eau de pluie)'

pleuv(i)-ot-er 'Pleuvoir légèrement',

[15] *boiter* 'Marcher en inclinant le corps plus d'un côté que de l'autre, ou alternativement de l'un et de l'autre'

boit-ill-er 'Boiter légèrement, être atteint d'une légère claudication'

Si les verbes de base *lire* et *pleuvoir* n'impliquent pas par leur sens la composante manière, il est évident que leurs dérivés respectifs *lisoter* et *pleuv(i)oter* le font. Ces derniers apparaissent sémantiquement plus chargés dans la mesure où ils indiquent que les deux procès s'effectuent d'une façon bien particulière, qui, pour des raisons différentes d'un verbe évaluatif à l'autre, correspond à une réalisation non-conforme à la réalisation canonique du procès exprimé par la base. *Lisoter* apparaît en effet comme non abouti par rapport à *lire*. Quant au verbe *boitiller* (mais aussi *courrailler*, *criailler*, *marchoter*, etc.), il a la particularité de cumuler deux types de manière : la manière lexicale, codée dans la base verbale, et la manière morphologique résultant de la règle de construction de lexèmes⁷.

Stosic & Amiot (2011) montrent que la construction du sens de manière par les suffixes (dé)verbaux évaluatifs passe par plusieurs

⁷ Pour plus de détails sur la façon dont une règle de construction de lexème parvient à modifier la représentation du procès dénoté par la base pour en spécifier un mode de réalisation particulier (= manière), nous renvoyons à Stosic & Amiot (2011).

valeurs⁸, dont chacune reflète une façon d'affecter la représentation du procès décrit par la base, celui-ci pouvant être réduit dans une de ses dimensions (ex. *marchoter* 'marcher à petits pas'), subdivisé en une pluralité de sous-procès (ex. *toussoter* 'tousse d'une petite toux faible, à plusieurs reprises ou fréquemment'), réalisé avec négligence (ex. *travailloter* 'travailler mollement, sans mettre beaucoup d'énergie à la tâche qu'on exécute'), envisagé comme non-abouti et/ou effectué de manière mal assuré (ex. *courailier* 'courir à peine', à propos d'un sportif qui reprend ses entraînements/se remet à courir après une blessure), etc. Le trait commun à toutes ces valeurs est qu'elles indiquent une certaine non-conformité par rapport à la représentation prototypique du procès, les raisons de celle-ci pouvant être nombreuses et variées. Le mode de déroulement du procès dénoté par le verbe dérivé, tout en étant proche du procès du verbe de base, implique un écart évident, une spécificité susceptible d'être interprétée en termes de manière : *tapoter* 'frapper légèrement du bout des doigts, à petits coups répétés.', *mâchonner* 'mâcher lentement, négligemment ou avec difficulté', etc.

Insistons enfin sur le fait que l'affixation est loin d'être le seul procédé morphologique susceptible de construire le sens évaluatif, à savoir les valeurs citées ci-dessus. Il est en effet bien connu que de nombreuses langues font appel par exemple à la reduplication [16] et à l'apophonie [17] pour construire les évaluatifs, et donc⁹ la manière :

[16] heb. : *nam* 'dormir' / *nimmem* 'dormir d'un sommeil léger, de façon entrecoupée' (Greenberg 2010)

[17] che. : *loqu* 'chanter' / *loequ* 'chanter un peu, à plusieurs reprises' (Yu 2001)

Pour conclure sur cette partie, on soulignera que la manière morphologique, dans le domaine verbal, semble opérer sur plus ou moins le même modèle que les autres types de manière dans la mesure où elle

⁸ Plus précisément, les auteurs relèvent sept valeurs construisant le sens de manière à partir d'une étude détaillée d'environ 170 verbes déverbaux évaluatifs construits à l'aide d'un des suffixes : *-ard(er)*, *-ass(er)*, *-et(er)*, *-ill(er)*, *-in(er)*, *-on(ner)*, *-ot(er)*, *-Vch(er)* et *-Vill(er)*, tous ces verbes étant extraits du TLFi (ex. *dessinoter*, *discutailler*, *dormasser*, *pleurnicher*, *pleuviner*, etc.) : valeurs diminutive, itérative, appréciative, dépréciative, incassative, tentative et conative. Il est important de noter à propos de la dérivation évaluative que : i) un verbe évaluatif peut cumuler dans un même emploi plusieurs valeurs, ii) un même suffixe évaluatif peut véhiculer plusieurs valeurs en fonction du sens de la base, et iii) une même valeur peut être exprimée par plusieurs suffixes (cf. Amiot & Stosic 2011).

⁹ Le « donc » est à prendre avec réserve parce que tout évaluatif (dé)verbal ne construit pas forcément le sens de manière. D'après Stosic & Amiot (2011), l'évaluation peut consister aussi en un simple marquage pragmatique de l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il nomme par un lexème évaluatif, sans qu'un changement quelconque soit introduit au niveau sémantique (ex. *trainasser* par rapport à *trainer*).

permet de diversifier le procès exprimé par la base en modifiant sa structure interne.

2.4. La manière « grammaticale »

D'une langue à l'autre, les moyens grammaticaux sont utilisés à des degrés variables pour exprimer la manière. En français, les éléments de ce type sont très rares : nous avons surtout les morphèmes *comment* et *comme* dans certains de leurs emplois (cf. Moline 2008):

[18] Je ne vois pas comment faire avancer la chimie sans formules chimiques (Sollers, *Le cœur absolu*)

[19] Richard. - Qu'a-t-elle ?

 Madeleine. - L'émotion.

 Irène. - Ah ! Mes enfants ! Ça m'a fait bien plaisir. Comme il est beau, ton petit, Richard !

 Richard. - Il te ressemble, on le dit. (Bataille, *Maman Colibri*)

L'expression du sens de manière à l'aide des cas relève aussi de la manière grammaticale. En latin, par exemple, la valeur de manière est véhiculée par l'ablatif, comme dans les deux exemples qui suivent, empruntés à Lavency (2000 : 411):

[20] *Haec magno studio agebat* (Caes. civ. 1.30.4)

 'il faisait tout cela *avec beaucoup d'ardeur*'

[21] *Ubi ira magis quam virtute res geritur* (Liv. 5.28.13)

 'là où on y va *avec rage* plus qu'*avec courage*'

Ici, c'est une forme fléchie du syntagme nominal qui véhicule le sens de manière. Bien évidemment, n'importe quel nom à l'ablatif ne peut pas être porteur de la valeur de manière, et un même nom à l'ablatif peut être interprété différemment en fonction du sens du prédicat verbal qui est modifié par le complément en question. On retrouve ici les mêmes règles de construction que dans le cas de la manière morphologique et à y regarder de plus près, on fait appel à la suffixation. Cependant, étant donné qu'il s'agit de formes fléchies de noms, on est dans le domaine de la morphologie flexionnelle. Puisque les sens construits par les morphèmes de ce type sont grammaticaux, nous considérons la manière obtenue à l'aide de ce modèle comme grammaticale.

On peut classer également dans la manière grammaticale les adverbes de manière « indéfinis » qui existent dans beaucoup de langues et qui véhiculent les valeurs comme 'd'une certaine façon', 'd'une manière ou d'une autre', 'de cette façon-ci', 'de cette façon-là', 'n'importe comment', comme en anglais : *anyway*, *anyhow*, *someway*, *somehow* ou en serbe : *nekako*, *nikako*, *ikako*, *onako*, *ovako*, etc.

2.5. La manière « suprasegmentale »

Le dernier mode d'expression de la manière, utilisé dans certaines langues, étant de nature prosodique, nous l'avons appelé « suprasegmental ». La manière suprasegmentale comprend l'ensemble de procédés prosodiques susceptibles de marquer la présence de la composante manière dans certains énoncés. Dans Patri (1998), on trouve des observations intéressantes sur ce type de procédés dans la construction des valeurs circonstancielles, y compris celle de manière. L'auteur montre en effet que de nombreuses langues font appel à des moyens suprasegmentaux dans le processus d'adverbialisation, et bien au-delà, c'est-à-dire que les moyens suprasegmentaux sont requis aussi bien au niveau du mot qu'au niveau du syntagme et de la phrase¹⁰.

Au niveau du mot, le recours à des moyens suprasegmentaux est assez courant dans des langues à tons, où, en règle générale, la nature et la mobilité de l'accent ont un rôle discriminant. Dans de telles langues, les adverbes de manière (et autres) peuvent être formés par le seul changement soit de position soit de nature de l'accent. En serbe, par exemple, qui distingue quatre accents en combinant les traits de longueur (bref/long) et de hauteur (ascendant/descendant), l'accent tonique permet dans certains cas d'opposer le genre neutre d'un adjectif [22] et l'adverbe de manière correspondant [23], les deux présentant généralement la même forme :

[22] Mâlo se pómerilo. (long-descendant sur *mâ* = Adj)

'Le petit (enfant, chaton, veau) a bougé'

[23] Mâlo se pómerilo. (bref-descendant sur *mā* = Adv)

'(Quelque chose) a bougé un peu' (le sujet n'est pas exprimé)

Notons que cette opposition est cependant loin d'être systématique ; très souvent à la fois le cotexte et le contexte extralinguistique sont requis pour la désambiguïisation fonctionnelle.

Au niveau de la phrase, d'après Patri (1998 : 153), en diyari, qui est une langue aborigène d'Australie, l'insertion d'une pause intonative après un adjectif épithète faisant partie d'un GN sujet transforme l'adjectif en complément circonstanciel de manière :

[24] nawu-ja ŋanti tuŋka pani-ji
Pr-3p.sg N-viande Adj-pourrie V-sentir-3p.sg.prés
'cette viande pourrie sent'

[25] nawu-ja ŋanti tuŋka pani-ji
Pr-3p.sg N-viande Adv-de man. pourrie V-sentir-3p.sg.prés

¹⁰ La manière suprasegmentale devrait certainement être intégrée dans la catégorie plus générale de « manière de dire », mais ce point mérite une étude à part et ne sera pas abordé ici.

‘cette viande sent le pourri’

Le sens de manière est obtenu ici par un procédé suprasegmental, la pause intonative permettant de détacher l’adjectif du groupe nominal et de le faire changer à la fois de catégorie et de fonctionnement sémantique.

Il va de soi que la distinction des cinq types de manière en langue ne signifie en aucun cas leur dissociation en discours. Tout au contraire, il existe plutôt un jeu très subtil entre eux, leur cumul étant très fréquent, l’un permettant souvent de compléter et/ou d’affiner l’autre :

[26] Dans le jardin, trois écureuils taquins couraillaient gaiement comme trois gamins excités.

Précisons cependant que même s’ils sont très souvent en interaction, chacun de ces types de manière a son rôle précis dans la langue, ses particularités et ses limites. Lors d’une conversation, une collègue nous disait qu’elle adorait marcher, mais qu’elle détestait courir, qu’elle était prête à marcher très rapidement, mais pas courir. L’exemple est très intéressant parce qu’il met bien en relief la difficulté d’exprimer la manière lexicale propre à *courir* par un autre type de manière même en insistant sur la vitesse, la différence entre *marcher* et *courir*, qui sont tous les deux les verbes de manière de déplacement, étant beaucoup plus profonde. Le propre de la manière lexicale serait donc de coder en quelque sorte un certain type de concepts sémantiques, qui sont très spécifiques (d’où la difficulté de les rendre par la syntaxe), qui sont forcément en nombre limités et qui ne sont pas reproductibles dans le lexique (un seul item lexical exprime le sens en question). La manière morphologique, de son côté, permet d’exprimer d’autres effets de sens interprétables en termes de manière, mais qui peuvent se retrouver dans plusieurs lexèmes du fait d’être obtenus par différentes règles de construction morphologique, celles-ci étant *a priori* reproductibles (cf. Hatout 2009, Amiot & Stosic 2011).

Il ressort de cet aperçu des moyens d’expression de la manière en français et dans quelques autres langues que l’étude de cette notion ne doit en aucun cas se limiter à celle des adverbes et compléments de manière. La manière dépasse largement non seulement la catégorie de l’adverbe mais aussi toutes les autres structures syntaxiques susceptibles de la prendre en charge. La délimitation des différents modes d’expression de la manière est d’autant plus fondamentale que la façon dont la manière est codée a des conséquences importantes sur les plans linguistique et cognitif. Ainsi les travaux de L. Talmy, D. Slobin et de tous ceux qui s’en sont inspirés ont-ils bien montré que lorsque la manière apparaît au cœur de la prédication, grâce à son codage dans le sens lexical du verbe (*Has anyone ever successfully swam across Lake*

Michigan?), son degré de saillance dans la langue et dans la cognition est plus élevé que lorsqu'elle est rendue par divers constituants syntaxiques (SPrép, gérondif, etc.), qui apparaissent généralement en marge de la prédication (*Personne n'a jamais traversé ce lac à la nage/en nageant*) (cf. entre autres, Talmy 2000, Slobin 2006, Beavers, Levin & Tham 2007). Au-delà de la simple mise en évidence de ces cinq modes d'expression de la manière, il est crucial de comprendre la particularité de chacun d'entre eux, afin de pouvoir proposer par la suite des méthodes et des outils de description adaptés, avec comme ultime objectif de chercher ce qui leur est commun. Dans la section qui suit, nous nous pencherons sur ce dernier point.

3. Qu'y a-t-il de commun aux cinq modes d'expression de la manière ?

Pour renouer avec le point de départ de cette étude, on peut se demander si la prise en compte de moyens autres que syntaxiques dans la description de la manière apporte vraiment une lumière nouvelle sur la question. Le concept de manière peut paraître encore plus complexe, et ceci aussi bien du point de vue formel que du point de vue sémantique. Même si, à première vue, cet élargissement de l'analyse à tous les moyens d'expression de la manière ne semble pas faciliter sa description, cela ouvre de nouvelles perspectives notamment du point de vue sémantique. Nous estimons en effet qu'une approche fondamentalement sémantique de la notion de manière est une piste de recherche très prometteuse, sinon la seule voie d'issue, pour remédier aux difficultés que rencontre l'approche syntaxique.

Dans la suite de cette section, nous mettons en évidence trois traits de fonctionnement sémantique partagés par les cinq modes d'expression de la manière. Le premier trait commun concerne la façon dont la valeur de manière est élaborée en langue et en discours, le deuxième trait partagé se rapporte à la nature des entités auxquelles la manière s'applique, et le troisième trait commun réside dans sa contribution sémantique au niveau du lexique et de l'énoncé. La jonction de ces trois traits doit nous permettre d'avancer dans la caractérisation sémantique du concept de manière.

3.1. Manière comme résultat de l'élaboration d'un support

L'ensemble des formes d'expression de la manière nous apprend que la manière est une valeur élaborée à partir d'un élément de référence. En effet, tout comme la qualification, la manière exige un support, i.e. un élément de référence qui est modifié ou élaboré par une spécificité grâce à un procédé linguistique formel ou lexical. Il s'agit donc d'une valeur fondamentalement incidente qui repose, à chaque fois, sur un schéma bipartite $A \rightarrow B$, où B représente le support et A la manière en tant que spécificité ajoutée au support. Pour illustrer ce point, on peut prendre les expressions *aller*, *marcher*, *boiter*, *marchoter* et *marcher lentement*. Tout d'abord, le sens du verbe *marcher*, qui code lexicalement la manière, est une élaboration à partir de *se déplacer* ou *aller* : « aller d'un endroit vers un autre en faisant une suite de pas à une cadence modérée » (TLFi). La définition tente d'explicitier au mieux la spécificité ajoutée lexicalement par rapport au sens support de *aller*. Le verbe de manière de déplacement *marcher* peut être modifié à son tour à l'aide de la valeur de manière de plusieurs façons :

- lexicalement, car *boiter* signifie 'marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre' (TLFi), ou bien,
- par un procédé morphologique, qui permet d'ajouter une spécificité tout à fait différente parce que *marchoter* veut dire: 'marcher à petits pas, de manière mal assurée' (TLFi), ou encore,
- syntaxiquement, en ajoutant un complément de manière : *il marche lentement / en penchant la tête en avant / avec précaution...*

Quelle que soit donc la forme que prend dans la langue la manière en tant que spécificité ajoutée, elle a besoin d'être appliquée à autre chose, d'où son caractère incident. Sur ce point, nous pouvons citer, sans y adhérer complètement, la notion de « scène-support » de Constantin de Chanay (1998 : 308), qui prétend que :

« l'existence d'un *circonstant* de manière est indissolublement dépendante de la possibilité de trouver une scène support pour la *circonstance* qu'il exprime. »

Rappelons enfin que l'incidence des adverbes de manière a été soulignée dans la littérature à maintes reprises, notamment dans la tradition guillaumienne (voir, entre autres, Guillaume 1971-1973, Guimier 1996, Van Raemdonck 2005). Il s'agirait, selon nous, d'un trait de fonctionnement sémantique plus général caractéristique de l'ensemble des expressions et procédés permettant de construire le sens de manière et non pas d'une simple incidence syntaxique propre aux adverbes. Notons

par ailleurs que le nom *manière* ne se conçoit que comme *manière de...* ce qui met bien en relief la nature incidente de la valeur de manière¹¹.

3.2. Une valeur qui s'applique aux procès, aux états et aux qualités

La deuxième propriété commune à tous les procédés d'élaboration de la manière concerne la nature du support sur lequel elle opère. Contrairement aux qualités, par exemple, qui s'appliquent aux individus au sens de Strawson (1959), la manière s'applique généralement aux procès (ex. *parler savamment, chuchoter*), aux états (ex. *rester sagement assis dans la salle*) et aux qualités (ex. *un regard délicieusement mystérieux*). En plus de ces supports types, sont attestés des cas où l'adverbe de manière s'applique à des noms par exemple : *l'homme infiniment, l'eau infiniment* ou encore des cas où le support semble absent : *doucement, il y a des enfants. Sincèrement, Jean...* Pour plus de détails sur ces emplois, très instructifs pour la définition de la manière mais que nous ne pourrions pas aborder ici, nous renvoyons le lecteur au travail bien documenté de Constantin de Chanay (1998).

3.3. Manière comme diversification

Pour mieux saisir la contribution sémantique de la valeur de manière, en langue et en discours, nous ferons un parallèle entre l'attribution d'une qualité aux individus (au sens de Strawson 1959) et la spécification de la manière – ou en termes plus simples mais moins justes, entre la qualification et la modification –, ce parallèle étant possible grâce à la nature incidente de la manière.

Qualifier une entité (ou un fait) (*une chaise noire*), lui attribuer une qualité consiste à la saisir par l'une de ses caractéristiques (concrètes, abstraites, etc.) en isolant dans sa classe d'appartenance un sous-ensemble de référents qui présentent ou partagent la caractéristique en question. Selon Van de Velde (2009a : 43) :

Lorsqu'on dit que la prédication adjectivale attribue aux choses une manière d'être, il faut entendre par là une manière d'être ce qu'elles sont : être une brosse souple est une manière d'être une brosse, comme être une maison rouge est une manière d'être une maison : les manières sont en quelque sorte les chemins variés par lesquels les individus parviennent à appartenir à un même genre... (Van de Velde 2009a : 43)

¹¹ Merci au relecteur anonyme de cet article d'avoir attiré notre attention sur ce fait.

Lorsqu'on introduit de la manière dans le cas d'un procès, d'un état ou d'une qualité par l'un des procédés mis au jour, on ne fait que les saisir par un des aspects particuliers qu'ils sont susceptibles de présenter. Tant que le procès de parler n'est pas saisi par l'un de ses attributs potentiels, il reste fondamentalement identique dans toutes ses instanciations, de même que la qualité d'être bon, tant que l'un de ses aspects potentiels n'est pas mis au premier plan, s'applique sans différence à tous ses porteurs potentiels. A partir du moment où au lieu de dire : *L'enfant parle*, on dit : *L'enfant chuchote/parle discrètement*, on opère une diversification dans l'ensemble des actes de parler de l'enfant (cf. aussi Golay 1959). De même, à partir du moment où au lieu de dire : *La mer est bonne*, on dit *La mer est délicieusement bonne* (E. Moline, cp), on effectue la diversification de la qualité d'être bon.

L'idée de diversification apparaît dans Van de Velde (2009a) à propos de *comment*, dans un passage où l'auteure essaie de trouver ce qui est commun aux acceptions où le terme *modus* signifie 'voie, moyen' et celles où il signifie 'propriété' :

Le mode comme propriété pourrait ainsi apparaître comme une voie particulière de diversification des entités de même nature entre elles : une maison rouge se distingue des autres par le biais d'un certain nombre d'attributs, dont la couleur rouge, de même que l'action de courir vite se distingue des autres par l'attribut de la vitesse. (Van de Velde 2009a : 49)

Qu'il s'agisse de l'attribution d'une qualité ou de la spécification de la manière, nous sommes en présence d'une diversification d'entités de même nature entre elles à l'aide d'un procédé linguistique approprié et par le biais d'une particularité qui leur est soit inhérente soit simplement attribuée par le locuteur. Nous estimons donc que la qualification et la modification ne consistent pas toujours à saisir leur objet respectif par une caractéristique qui lui est intrinsèque, comme c'est souvent écrit dans la littérature ; elles permettent également d'introduire une particularité accidentelle, une particularité qui, tout en étant complètement inattendue, est susceptible d'être observée par un locuteur à un moment donné à propos de l'objet en question. De telles propriétés relèveraient donc de la subjectivité du locuteur et non pas de l'objectivité de ce qui est qualifié ou modifié.

Si l'idée de diversification nous semble particulièrement pertinente pour définir la contribution sémantique de la manière dans la langue, nous n'admettons pas « l'existence d'une relation d'espèce à genre entre *courir rapidement* et *courir* », comme le propose Van de Velde (2009a) :

Mais si on admet comme règle générale que *courir rapidement* est une manière d'accomplir l'action de courir, comme *être un médecin*

prudent est une manière d'être un médecin, ce qui revient simplement à admettre l'existence d'une relation d'espèce à genre entre *courir rapidement* et *courir*, il suit de *Pierre a couru rapidement* que *Pierre a couru*, de la même façon qu'il suit de *Pierre est un médecin prudent* que *Pierre est un médecin*, comme il suit de *Médor est un chien* que *Médor est un animal*. (Van de Velde 2009a : 45)

En suivant Miller & Fellbaum (1992) et Fellbaum (2002), nous estimons que les notions de genre et d'espèce s'appliquent mal aux entités qui sont affectées par la manière. Il est par ailleurs difficile d'admettre qu'il suit de *Le bébé marchote* que *le bébé marche*. La diversification n'implique donc pas forcément la relation d'espèce à genre.

Ce qui précède suggère qu'en dépit de la diversité des formes que peut prendre la notion de manière dans la langue, il est possible de dégager un certain nombre de régularités du côté de son fonctionnement sémantique. C'est à partir de ces régularités, formulées en termes de traits partagés, que nous proposerons une définition sémantique de la valeur de manière dans la section qui suit.

4. Vers une tentative de définition sémantique du concept de manière

La question qui se pose à l'issue de cette étude est de savoir comment appréhender la définition du concept de manière étant donné la diversité des moyens linguistiques qui la prennent en charge et son caractère fondamentalement construit ou élaborée. L'approche sémantique que nous avons privilégiée ici nous permet d'avancer une première définition de la notion de manière qui est à prendre plutôt comme une hypothèse de travail qui doit être testée par des recherches ultérieures. Cette définition impliquera un certain nombre de choix théoriques que nous nous contenterons d'explicitier par la suite faute de pouvoir les justifier dans le cadre de cet article.

Compte tenu des résultats de cette étude, nous proposons la définition suivante :

La manière est une valeur sémantique complexe, incidente à un élément support, élaborée par des moyens lexicaux, syntaxiques, morphologiques, grammaticaux ou prosodiques et qui consiste en la diversification d'un procès, d'un état ou d'une qualité par une spécificité qualitative.

Loin d'être entièrement satisfaisante et suffisamment discriminante, cette définition nous apprend que :

- la manière n'est pas une primitive sémantique mais un concept sémantique complexe, constitué d'un faisceau de traits plus basiques (cf. Stosic 2009),
- la construction de la valeur de manière dépend étroitement de l'existence d'un support de modification, à savoir d'un contenu conceptuel qui sera travaillé par une spécificité qualitative,
- la manière correspond à l'actualisation d'un aspect spécifique de trois types particuliers d'entités : procès, états et qualités,
- la manière est à rapprocher des qualités, le rapport exact entre les deux restant à être défini.

Tout en permettant d'avancer dans la caractérisation de la manière, il est évident que la définition proposée mérite d'être soumise à un examen plus approfondi. Il nous semble néanmoins qu'elle ouvre des pistes de recherche à la fois nouvelles et pertinentes, ou du moins indispensables pour la caractérisation sémantique et cognitive de la notion de manière.

Conclusion

Face à l'impuissance de l'approche syntaxique à dégager un paradigme de formes exprimant la manière et à en proposer une caractérisation sémantique pertinente, nous avons voulu par cette étude esquisser une alternative en nous focalisant sur les aspects sémantiques de la problématique. Cela nous a permis de suggérer la nécessité d'une approche plus globale prenant en compte non seulement les moyens d'expression syntaxiques, mais aussi lexicaux, morphologiques, grammaticaux et suprasegmentaux. L'avantage de cette démarche, qui s'appuie sur un éventail de faits très riche, est qu'elle permet de mieux saisir les caractéristiques fondamentales du concept de manière à travers toute la diversité de ses formes d'apparition dans la langue, caractéristiques qui se retrouvent d'un mode d'expression à l'autre. Grâce à ces régularités, nous avons défini la manière comme une catégorie sémantique complexe (et non comme une primitive) susceptible d'être décomposée en plusieurs traits plus basiques. Son rôle dans la langue est de diversifier un procès, un état ou une qualité par une spécificité qualitative, à l'aide de différents types de procédés linguistiques allant de la prosodie à la syntaxe en passant par le lexique, la grammaire et la

morphologie. Si, dans la langue, un « paradigme de manière » il y a, il est à chercher plutôt du côté du sens.

Loin d'être aboutie, cette étude pose plus de questions qu'elle ne donne de réponses : la question de savoir quels traits sémantiques définissent exactement le concept complexe de manière, s'ils sont en nombre limité ou non, celle de savoir ce qui distingue la manière, le moyen, l'instrument, la qualité, l'intensité, etc., celle de l'identification du vrai support de qualification dans le cas des procès, pour n'en citer que quelques unes.

Références bibliographiques

- AMIOT, D. & STOSIC, D. (2011), « *Sautiller, voleter, dansoter* : évaluation, pluriactionnalité, aspect », in E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline & A. Tihu (eds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*. Arras, Artois Presses Université, 277-297.
- BASSET, L. (1998), « Autour du circonstant en grec ancien ». In Rémi-Giraud, S. & Roman, A. (éds), *Autour du circonstant*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 11-32.
- BEAVERS, J., B. LEVIN, *et al.* (2007). « The Typology of Motion Expressions Revisited ». (manuscrit n.p.) <http://comp.ling.utexas.edu/~jbeavers/motion-typology-working.pdf>
- BONAMI, O., D. GODARD, *et al.* (2004). « Adverb Classification ». In F. Corblin & H. d. Swart (éds), *Handbook of French Semantics*. Stanford, CSLI, 142-185.
- CHERVEL, A. (1979). « Rhétorique et Grammaire - Petite histoire du circonstanciel ». *Langue française* 41: 5-19.
- CONSTANTIN de Chanay, H. (1998). « L'adverbe de manière: circonstant scénique à incidences contextuelles ». In S. Rémi-Giraud & A. Roman (éds), *Autour du circonstant*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 307-338.
- CORBIN D. & TEMPLE, M. (1994), « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles ». *Cahier de lexicologie* 65/2 : 5-28.
- CUSIC D. (1981), *Verbal Plurality and Aspect*, PhD dissertation, Stanford University.
- DRESSLER, W. U. & M. BARBARESI, L. (1994), *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and other Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- FELLBAUM, C. (2002). « On the Semantics of Troponymy. In R. Green, C. Bean & S. Hyon Myaeng (éds), *The Semantics of Relationships : An Interdisciplinary Perspective* ». Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- FLAUX, N. & E. MOLINE (2009). « Présentation ». *Langages* 175: 3-14.
- FRADIN, B. & MONTERMINI, F. (2009), La morphologie évaluative ». In Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Presses Universitaires de Vincennes, 231-266.
- FRADIN, B., (2003), « Le traitement de la suffixation en -et », *Langages* 152, 51-77.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1982). "'Adverbe de manière' : que signifie cette étiquette?" *Lexique* 1: 13-23.

- GOLAY, J.-P. (1959). "Le complément de manière est-il un complément de circonstance?" *Le Français Moderne* 27: 67-71.
- GOSSELIN, L. (1986). Circonstances et compléments circonstanciels. Caen, Université de Caen. Thèse de doctorat.
- GOSSELIN, L. (1990). « Les circonstanciels: de la phrase au texte ». *Langue française* 86: 37-45.
- GRANDI, N. (2002), *Morfologie in contatto. Le costrizioni valiative nelle lingue del Mediterraneo*. Milan, FrancoAngeli.
- GREENBERG, Y. (2010), « Event Internal Pluractionality in Modern Hebrew: A Semantic Analysis of One Verbal Reduplication Pattern ». *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics* 2/1, 119-164.
- GROSS, M. (1990). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*. Paris, ASSTRIL.
- GUILLAUME, G. 1971-1973. *Leçons de linguistique*, Paris: Klincksieck.
- GUIMIER, C. (1996). *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*. Paris/Gap, Ophrys.
- GUIMIER, C. (éd.) (1993). *1001 circonstants*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- GUIMIER, C. (1993). « L'établissement d'un corpus de circonstants ». In Guimier, C. (éd.), *1001 circonstants*, Caen: Presses Universitaires de Caen, 11-46.
- HANON, S. (1989), *Les Constructions absolues en français moderne*. Leuven: Peeters.
- HATHOUT, N. (2009), *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*. Habilitation à diriger des recherches. Universités de Toulouse II-Le Mirail.
- HERSLUND, M. (2003), « Pour une typologie lexicale », in Herslund M. (éd.), *Aspects linguistiques de la traduction*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux : 13-27.
- JACKENDOFF, R. (1993). *Semantics and Cognition*. Cambridge, MIT Press.
- LAVENCY, M. (2000). « L'Ablatif latin : moyen ou manière ? », *Euphrosynè* 18: 407-419.
- LE GUERN, M. (1998). Les antécédents rhétoriques de la notion de circonstance. *Autour du circonstant*. S. Rémi-Giraud and A. Roman. Lyon, Presses universitaires de Lyon: 53-63.
- LEEMAN, D. (1998). *Les Circonstants en question(s)*. Paris, Kimé.
- LEEMAN, D. (éd.) (1990). *Langue française, Sur les compléments circonstanciels*. Paris, Larousse.
- LEVIN, B. & Rappaport Hovav, M. (1998). Morphology and Lexical Semantics. *Handbook of Morphology*. A. Spencer and A. Zwicky. Oxford, Blackwell: 248-271.
- LEVIN, B. (1993). *English verb classes and alternations : a preliminary investigation*. London, The University of Chicago Press.
- LEVIN, B. (2008), « A Constraint on Verb Meanings: Manner/Result Complementarity », Cognitive Science Department Colloquium Series, Brown University, Providence, RI, March 17, 2008. (<http://www-csli.stanford.edu/~bclevin/pubs.html>)
- LEVIN, B. (2009), « The Root: A Key Ingredient in Verb Meaning », Department of Linguistics, University of Texas, Austin, TX, March 30, 2009. (<http://www-csli.stanford.edu/~bclevin/pubs.html>)
- LEVIN, B. and M. Rappaport Hovav (à paraître). « Lexical Conceptual Structure ». in P. Portner, C. Maienborn and K. von Stechow (eds), *An International Handbook of Natural Language Meaning*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- MEL'CUK, I. (1994), *Cours de morphologie générale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-CNRS Editions.

- MELIS, L. (1983). *Les circonstants et la phrase : étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- MERLINI Barbaresi, L. (2006), « Morphopragmatics ». In K. Brown (éd.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*. 2nd Edition. Oxford: Elsevier Ltd, 332-335.
- MILLER, G. & C. FELLBAUM (1992). Semantic networks of English. In B. Levin & S. Pinker (eds), *Lexical & Conceptual Semantics*. Oxford, Blackwell : 197-229.
- MOLINE, E. (ici-même), « Comment construire un paradigme des « compléments de manière » ? ».
- MOLINIER, C. & F. LEVRIER (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève-Paris, Droz.
- NILSSON-EHLE, H. (1941). *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne*. Copenhague : Munksgaard.
- NØJGAARD, M. (1992). *Les adverbes français: Essai de description fonctionnelle. Méthode et inventaire, connecteurs et adverbiaux connectifs*. Copenhague, Munksgaard.
- NØLKE, H. (1990). « Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification ». *Langue française* 88: 12-27.
- NØLKE, H. (1990). « Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification ». *Langue française* 88: 117-127.
- ÖZÇALISKAN, Ş. & D. SLOBIN (1999). « Learning 'how to search for the frog': Expression of manner of motion in English, Spanish, and Turkish ». In Greenhill, A., Littlefield, H. & Tano, C. (éds), *Proceedings of the 23rd Annual Boston University Conference on Language Development..* Somerville, MA, Cascadilla Press, 541-552.
- PATRI, S. (1998), « Fondements indiciels de la syntaxe du complément circonstanciel ». In Rémi-Giraud, S. & Roman, A. (éds), *Autour du circonstant*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 139-172.
- RAPPAPORT Hovav, M. & B. LEVIN (2010). « Reflections on manner/result complementarity ». In E. Doron, M. Rappaport Hovav & I. Sichel (éds), *Syntax, Lexical Semantics, and Event Structure*. Oxford, Oxford University Press, 21-38.
- REMI-GIRAUD, S. (1998). « Le complément circonstanciel. Problèmes de définition ». In Rémi-Giraud, S. & Roman, A. (éds), *Autour du circonstant*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 65-115.
- REMI-GIRAUD, S. & ROMAN, A. (éds) (1998), *Autour du circonstant*, Lyon : PUL.
- RIEGEL, M., Pellat, J-C. & Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF.
- SECHEHAYE, A. (1926), *Essaie sur la structure logique de la phrase*. Paris : Champion.
- SLOBIN, D.I. (1996), « Two Ways to Travel: Verbs of Motion in English ». In Shibatani, M. & Thompson, S. (éds), *Grammatical Constructions*. Oxford: Clarendon Press, 195-221.
- SLOBIN, D.I. (2004). « The many ways to search for a frog: Linguistic typology and the expression of motion events ». In Strömquist, S. & Verhoeven, L. (eds), *Relating Events in Narratives: Typological and contextual perspectives*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates 219-257.
- SLOBIN, D.I. (2006). « What makes manner of motion salient? Explorations in linguistic typology, discourse, and cognition ». In Hickmann, M. & Robert, S. (éds), *Space in languages: Linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins : 59-81.
- STOSIC, D. (2009), « La notion de « manière » dans la sémantique de l'espace », *Langages* 175, p. 103-121.

- STOSIC, D. & AMIOT, D. (2011), « Quand la morphologie fait des manières : les verbes évaluatifs et l'expression de la manière en français ». In Amiot, D., De Mulder, W., Moline, E. & Stosic, D. (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*. Bern: Peter Lang, 403-430.
- STRAWSON, P.F. (1959). *Individuals: An Essay in Descriptive Metaphysics*, London: Methuen.
- TALMY, L. (1985). Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms. In Shopen, T. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description*. Vol. 3 : *Grammatical Categories and the Lexicon*. New York, Cambridge University Press : 57-149.
- TALMY, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, MA : MIT-press.
- TESNIÈRE, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- VAN DE VELDE, D. (2009a). « Comment, manières d'être et manières de faire ». *Travaux de Linguistique* 58: 39-61.
- VAN DE VELDE, D. (2009b). « Les adverbes de manière: propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux ». *Langages* 175: 15-32.
- VAN RAEMDONCK, D. 2005. « L'adverbe, adjectif du verbe? Ré-partition des rôles ». In J.Goes (éd.), *L'adverbe, un pervers polymorphe*. Arras: Artois Presses Université, 23-42.
- ZLATEV, J. & P. YANGKLANG (2004). « A Third Way to Travel ». In S. Strömqvist & L. Verhoeven (éds), *Relating events in narrative: Typological and contextual perspectives*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 191-218.